

Dossier

Vivre l'été à Guidel



6

Le giratoire
de Saint
Fiacre



10

Le pavillon
bleu



13

Le festival
de Polignac



Des Princes d'aujourd'hui inscrits dans de longues traditions familiales de mécénat

Apparentées depuis plusieurs générations (voir encart en fin d'article), les familles Grimaldi et Polignac sont connues, notamment pour leurs engagements très anciens dans de nombreuses actions de mécénat.

Représentants actuels de ces deux grandes familles, les princes Albert II de Monaco et Constance de Polignac s'inscrivent totalement dans cette longue tradition. Très sensibles aux principales préoccupations de leurs contemporains, ils investissent l'un et l'autre, sous des formes différentes, dans la promotion d'activités culturelles et artistiques d'une part, et le soutien à tout ce qui concerne le devenir de notre planète, la protection de la nature et la promotion du développement durable d'autre part...

Fortement engagé dans de grandes initiatives près de l'Orchestre

Philharmonique et l'Opéra de Monte-Carlo, comme du Musée National de Monaco, Albert II s'investit surtout dans la Fondation qui porte son nom. Dédiée à la protection de l'environnement et au développement durable, cette fondation vise plusieurs objectifs dont la promotion d'énergies renouvelables, la gestion de la ressource en eau, la lutte contre la désertification, etc... Cherchant à sensibiliser l'opinion à ces importantes questions, elle organise régulièrement, pour des jeunes, avec l'aide du navigateur Mike Horn, diverses expéditions à différents endroits de la planète...

En charge depuis 12 ans du Festival Polignac (auparavant, Festival des 7 Chapelles créé en 1986 par son oncle le Prince Louis), la Princesse Constance mène depuis lors, à destination de tous publics, un travail de fond en faveur de la musique. À travers la présentation de concerts prestigieux, de récitals divers, ou d'initiations pour les enfants des écoles, ce travail a permis d'installer progressivement au sein de la population de Guidel, une culture musicale de grande qualité, profitable à tous.

Dans le même temps, au domaine de Kerbastic elle développe une importante démarche autour du concept «Art, Nature, Santé» tout

en faisant de cet endroit un haut-lieu de protection de la biodiversité, comme de l'intégration par le travail de personnes fragilisées.

Bref, par leurs activités et leurs engagements, ces deux princes issus d'une même souche familiale nous montrent que leur titre n'est pas passiste comme on l'entend parfois, mais que tout en gardant un héritage il s'inscrit au contraire dans l'air du temps, avec une grande modernité, en prise directe avec les grandes préoccupations de leurs contemporains...

Bon sang ne saurait mentir...

Brefs éléments de généalogie

Prince de Grimaldi, par son mariage avec la Princesse Charlotte (1920), Pierre de Polignac est le père de Rainier et le grand-père d'Albert II de Monaco. Il est aussi le cousin germain du Prince Henri de Polignac, grand-père paternel de la Princesse Constance. Henri de Polignac, Capitaine au 103^{ème} RI est «Mort pour la France», tombé au champ d'honneur le 25 septembre 1915 à Auberive (Champagne) lors des combats de la Guerre 14-18.

Remerciements pour leurs recherches à Jo Daniel et l'association Histoire et Patrimoine de Guidel.

Sommaire

2 Histoire(s) de Guidel
Des Princes d'aujourd'hui

4 Retour sur images
Avril à juin

6 Vie municipale
Le giratoire de Saint Fiacre
Saint Matthieu et Notre Dame de Pitié : fin des travaux
Budget : Bilan 2013 et projets 2014
Réforme des rythmes scolaires
Agenda 21 local
Pavillon bleu

11 Dossier
Vivre l'été à Guidel

15 Vie politique
Résultats des élections européennes
Syndicat du Scorff

17 A l'honneur
Yann Breiz

18 Etat civil et infos utiles
Étude commerciale

19 Vie locale
Forum des Associations

Patrimoine
Origines des patronymes bretons

20 Culture
Création d'un club littéraire
Alban Darche

22 Libre Expression



François Aubertin
Maire de Guidel

Edito

La vie municipale a repris son cours sans rupture par rapport au mandat précédent : c'est l'avantage de la continuité.

Les nouveaux élus, au contact des plus anciens, se sont fondus dans le moule et ont eu à cœur d'être au plus vite opérationnels, pour que les projets engagés soient poursuivis sans perte de temps.

Le changement principal pour Guidel provient de la place désormais réservée à vos élus dans l'intercommunalité. Après l'affichage d'une « nouvelle gouvernance », permettant a priori d'envisager un fonctionnement plus démocratique de l'agglomération, toute fonction exécutive a été retirée aux maires ne s'affichant pas à gauche !

Les représentants guidelois ne seront donc plus désormais que des spectateurs, mais pas pour autant privés du droit de parole !

Ces évolutions n'empêcheront pas Guidel d'être ce qu'elle est : une commune vivante, agréable, recherchée, souvent enviée, et où il fait bon vivre.

Et c'est ce que votre équipe municipale, soyez en certains, s'attachera à préserver.

Terre et Mer Magazine trimestriel d'informations municipales

11, place de Polignac • 56520 Guidel • 02 97 02 96 96 • www.guidel.com

Directeur de la publication : François Aubertin - Responsable de la rédaction : Marylise Foidart - Rédactrice en chef : Virginie Robin-Cornaud

Crédits photos : Service Communication de la ville - Histoire et Patrimoine de Guidel - La Fondation Polignac Ker-Jean - T. Cohen - A. Pandolfo - J. Wesely

- B. Devos - C. Doutré - S. Fowler - A. Yanes - M. Slobodian - Association 7 Chapelles en Arts - Pascal Toureille - Fotolia - FIL - Droits réservés.

Remerciements à l'ensemble de l'équipe municipale pour sa collaboration à ce numéro.

Conception : Karbone studio - Impression : Cloître Imprimeurs - Tirage : 6300 exemplaires.

Ce document a été imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement).

L'imprimeur Cloître est certifié Imprim'vert : ce label implique l'utilisation d'encre végétales recyclables et le tri et recyclage des déchets.

Triathlon

26 et 27 avril

A l'initiative du Wap Pro Team, et avec le soutien de la ville, ce premier Triathlon breton de l'année s'est déroulé à Guidel-Plages. Si la météo n'était pas très clémente, le courage et la détermination étaient présents : 180 participants se sont jetés à l'eau pour couvrir les 1 500 m prévus pour la première épreuve de cette compétition, avant de sauter en selle pour 40 kms à vélo, et de terminer à la course pendant 10 kms.

Médaille du 8 mai

Le 8 mai, des anciens combattants, auxquels s'étaient associés une délégation de sapeurs-pompiers et de nombreux Guidélois, ont commémoré le 69^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. À cette occasion, Jacques Allainmat a été décoré de la médaille militaire en présence de l'amiral Vautier. C'est dans le cadre difficile d'interventions militaires en Algérie qu'il s'est distingué à plusieurs reprises. Il a ainsi été nommé au grade de sergent et a reçu la Croix de la valeur militaire.

Essor breton

10 mai

A l'occasion de la 4^{ème} étape de la 55^{ème} édition de l'Essor Breton, les concurrents ont parcouru samedi 10 mai une distance de 97,5 kms entre Quéven et Guidel, où ils étaient attendus de pied ferme par un public nombreux. Le cyclo-club guidélois avait même organisé une course de 3^{ème} catégorie (open et junior), pour que la fête soit complète.

Un enfant, un arbre ur bugel, ur wezenn

24 mai

Pour la 16^{ème} édition de l'opération « Un enfant, un arbre », 96 arbres ont été plantés, en l'honneur des 53 filles et des 43 garçons nés en 2013. Cette année l'opération a eu lieu à « la Sauldraye », en continuité avec l'édition de l'an dernier. Ainsi, c'est 1633 arbres qui ont été mis en place au fil des années, sur des sites reliés entre eux par des sentiers. La manifestation s'est terminée par le partage du verre de l'amitié, au son de la musique bretonne interprétée par Pierre et Erwan, du bagad « Sonerien an Orient ».



C'est l'arrivée !



Et hop !



Honneur au médaillé



Ça décoiffe



Une arrivée haute en couleurs



Bonjour les amis !



Bienvenue aux jumelles
Manon et Alice,
Agathe et Solène !



Guidel-Plages en musique

Concours hippique

29 mai

Les amis de la Chapelle Saint Matthieu ont organisé leur 25^{ème} concours hippique de saut d'obstacles. Cette rencontre, qui a connu un beau succès (180 participants et de nombreux visiteurs), a pris la forme d'une manifestation conviviale visant à faire découvrir les nouvelles installations sur le site du Sémaphore. Celles-ci accueilleront des activités poney du club équestre de Lann-er-Roch, durant tout l'été.

Courses de Jetski

31 mai

A l'occasion de la 3^{ème} étape du championnat de Normandie de jet-ski endurance, organisée par la Fédération française de moto nautisme, ont été accueilli à Guidel-Plages des pilotes chevronnés, certains parmi les meilleurs du monde. Ce sera la seule étape bretonne de cette compétition et la seule course sur l'Atlantique cette saison.

Festi' Mômes

14 juin

L'association « Rêves de clown » intervient au chevet des enfants hospitalisés, afin de leur donner un peu de réconfort dans leurs épreuves. La thérapie par le rire... Elle se rend régulièrement dans de nombreux établissements de soins bretons. Pour fêter ses 15 ans d'existence, bonne humeur, chasse au trésor et concours de châteaux de sable, ont rassemblé petits et grands.

Fête de la Musique

21 juin

Le cœur de station de Guidel-Plages s'est transformé en scène pour l'occasion. Les festivités ont débuté dès 18h30 avec les Ateliers Musicaux de Guidel, qui nous ont présenté de véritables graines de talent. Puis la soirée s'est poursuivie devant un public toujours au rendez-vous, avec de la musique bretonne et de la variété, pour se terminer sur une touche Rock. Bravo les artistes !

Le nouveau carrefour giratoire de Saint-Fiacre

La sécurisation du carrefour de Saint-Fiacre sur la route départementale reliant le centre-ville à Guidel-Plages (RD 306) est une préoccupation de la municipalité depuis de nombreuses années. Un nouveau giratoire vient de mettre fin à cette situation.

Cette opération a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général, dans le cadre du programme de sécurisation des routes départementales. Initialement partie intégrante du projet de contournement Est du centre-ville, dont il était le point de liaison avec la RD 306, le carrefour giratoire de Saint-Fiacre a été, finalement, traité indépendamment eu égard aux difficultés rencontrées au passage de la zone humide du ruisseau de Billérit. Le futur rond-point qui assurera l'embranchement du contournement sur la RD 306 sera déporté un peu plus au nord, non loin de l'EHPAD, évitant ainsi la traversée du ruisseau par la nouvelle voie. Le projet impactant une zone humide d'environ 1 300 m² a fait l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau et a été autorisé par arrêté préfectoral du 11 juin 2013. Le carrefour est constitué d'un anneau enrobé de 30 m de diamètre extérieur et de 7 m de largeur avec un terre-plein central paysagé, le tout complété de voies piétonnes et cyclables.

Sa réalisation a nécessité, au préalable :

- des travaux de débroussaillage et d'abattage d'arbres ;
- le déplacement des réseaux d'eaux usées (Lorient Agglomération) et de gaz (GRDF) transitant dans l'emprise du chantier ;
- le remplacement de la buse de Ø 1000 canalisant le ruisseau de Billérit sous la RD par un pont cadre de 2,00 m x 2,00 m et de 28 m de longueur ;
- les terrassements associés.

L'impact hydraulique engendré par le projet a conduit à prévoir un bassin de régulation des eaux pluviales de 185 m³, d'un ouvrage de continuité écologique (constitué par le pont cadre) dans lequel sont aménagés un lit d'étiage assurant une lame d'eau suffisante tout au long de l'année et une banquettes permettant le passage de la faune sauvage, notamment la loutre d'Europe. Par ailleurs, en mesure compensatoire aux 1 300 m² de zone humide impactés, il a été procédé à la réhabilitation en zone humide de l'ancien parking en terre battue situé au sud du village de Saint-Fiacre.

Les travaux ont démarré en mai 2013 et se sont achevés en mai 2014. La circulation a été maintenue pendant toute la durée du chantier à l'exception d'une nuit lors de la réalisation des enrobés de chaussée pendant laquelle une déviation par Brunéant fut mise en place.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par les services techniques du Conseil Général. Les travaux, quant à eux, ont été réalisés par les entreprises Pigeon Bretagne Sud et Eurovia.

Le coût des études et travaux à la charge du Conseil Général s'élève à 600 000 €. S'y ajoutent, les ouvrages réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergie du Morbihan (SDEM) (éclairage public du carrefour et enfouissement des réseaux) et par la ville de Guidel (glissières en bois le long de la voie piétonne au nord du rond-point, plantations et aménagement du terre-plein central) pour un montant de 70 000 € partagé entre la ville de Guidel, ERDF et le SDEM. ■

Le nouveau giratoire de Saint-Fiacre



Saint Matthieu et Notre Dame de Pitié retrouvent leur lustre d'antan

Chaque année l'église et les sept chapelles de la commune font l'objet d'un programme de remise en état. Si, depuis la loi de 1905, la commune reste propriétaire et maître d'ouvrage de ces bâtiments, rien ne pourrait se faire sans le dynamisme et la participation financière des comités de chapelle.

En 2007, la charpente et la nef de Notre Dame de Pitié avaient nécessité de gros travaux, en 2009 trois des vitraux de Saint Matthieu avaient été entièrement refaits, en 2012 deux vitraux avaient été créés à Saint Fiacre. L'année 2014 vient de voir la fin de travaux importants à Saint Matthieu et à Notre Dame de Pitié.

C'est en 2013 que l'Association des Amis de Saint Matthieu eut l'initiative de rénover l'intérieur de la chapelle. Il n'était alors question que de remplacer les joints et les soubassements en ciment par des joints à la chaux. Mais, après réflexion avec la commune, il apparaissait logique de profiter de l'occasion pour supprimer les enduits au plâtre, et refaire les circuits électriques en les enfouissant sous les nouveaux joints. Quant aux voûtes du plafond, il devenait difficile de les « laisser dans leur jus ». L'ardoise commençant à largement dépasser le budget que la commune met en place chaque année, l'Association décidait de prendre à sa charge les trois quarts des dépenses, allant ainsi bien au-delà de la convention qui précise que les associations participent à hauteur de 50% des travaux. Qu'elle en soit



La Chapelle Saint-Matthieu

Notre Dame de Pitié



remerciée. A l'issue d'un chantier de quatre mois, la chapelle retrouvait sa beauté d'origine et une atmosphère propre au recueillement. Le 11 mai dernier une messe célébrait la fin des travaux, suivie de festivités organisées par l'Association.

Lorsqu'en 2007 de gros travaux avaient été réalisés à Notre Dame de Pitié le budget ne permettait pas de réaliser l'ensemble des enduits intérieurs. Restaient le chœur et les transepts qui avaient été laissés en pierres apparentes de qualité moyenne. Selon les conseils des Bâtiments de France qui avaient conduit les travaux de 2007, la logique voulait que chœur et transepts soient à leur tour couverts d'un enduit à la chaux. Réalisés au premier trimestre 2014 ces enduits redonnent enfin à la chapelle

son caractère d'autrefois. L'Association, qui a aussi participé aux dépenses selon la convention, n'a pas ménagé sa peine pour remettre en état les statues et leur piédestal. Et le 6 mai au soir une messe marquait l'achèvement du chantier, suivie d'un verre de l'amitié à l'invitation de l'Association.

Ces travaux ont été réalisés par des entreprises locales, la plupart de Guidel, sans oublier les Services Techniques de la commune qui ont largement participé à la préparation et à la remise en état des chantiers. ■

Que ceux qui n'ont pas eu l'occasion de « revisiter » ces chapelles renouées profitent des expositions et des concerts organisés par « Les Sept Chapelles en Arts » du 13 juillet au 24 août.

Le budget municipal

Bilan 2013

Le compte administratif 2013, retraçant les réalisations du budget de l'année précédente, a été validé lors du Conseil Municipal le 25 février 2014.

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux, auxquelles on ajoute le remboursement des intérêts d'emprunt. Côté recettes, on y enregistre les dotations et participations de l'Etat, les recettes fiscales ainsi que les recettes provenant de la vente de services et prestations (restauration scolaire, billetterie de l'Estran, centre de loisirs...)

En 2013, les dépenses de fonctionnement s'établissent à 7,9 millions d'euros :

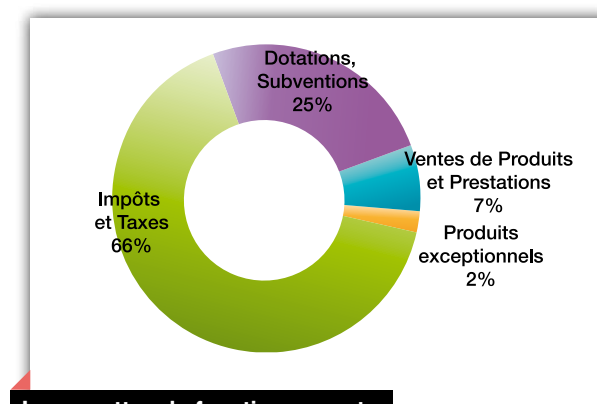
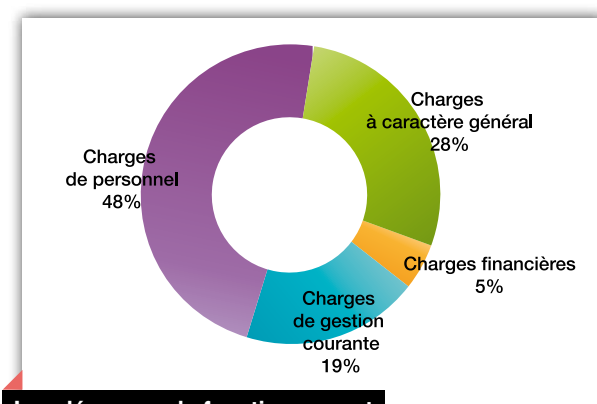
- **Les charges à caractère général** (eau, gaz, électricité, téléphonie, restauration municipale, primes d'assurance, achat des diverses fournitures (administratives, scolaires...), contrats de prestations de services et de maintenance, entretien des bâtiments et terrains communaux...) représentent 28,6%. Elles augmentent sur l'année de 6,75%, avec l'augmentation des coûts du carburant et combustibles de chauffage et de l'entretien des biens municipaux, en raison d'un hiver 2012-2013 long et rigoureux.
- **Les charges de personnel** ont augmenté de 3,6%, cette augmentation étant due essentiellement à l'évolution des carrières des agents en place (GVT)
- Notons que **les charges financières** liées au remboursement de la dette ne représentent que 4,7% des dépenses de fonctionnement.
- **Le montant des subventions versées** (CCAS, écoles, associations...) s'élève à 1,4 millions d'euros, soit 18,5% des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement par habitant restent stables, à 737 € (contre 733€ en 2012).

Les recettes de fonctionnement se sont élevées en 2013 à 9,9 millions d'euros soit une augmentation de près de 3% par rapport à l'année précédente. La recette de l'impôt local (5,7 million d'euros) évolue du fait de l'augmentation des bases. Les dotations et participations de l'Etat ne représentent plus que 2,2 millions d'euros soit 22% des ressources de la commune.

Projets 2014

Le budget primitif 2014 a été voté lors du dernier Conseil Municipal, le 28 avril dernier, pour un montant de 13,7 millions d'euros.



Elles sont estimées à 8,7 millions d'euros, avec des charges à caractère général particulièrement contrôlées (3% d'augmentation par rapport au montant réalisé en 2103), et des charges de personnel en augmentation de plus de 8% en raison essentiellement de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Les taux des impôts locaux fixés par la Ville restent inchangés.

Elles seront impactées par la diminution des dotations de l'Etat qui devient pour la première fois une réalité, se situant à 2 218 000 € contre 2 273 000 €. C'est à une baisse sévère à laquelle qu'il faudra s'attendre en 2015, et encore plus dans les années suivantes (20, voire 25% de baisse prévisible selon les projections connues à ce jour). Les recettes réelles de fonctionnement sont néanmoins estimées à 10 millions d'euros en 2014.

Réforme des rythmes scolaires et décret du 7 mai 2014

Depuis de nombreuses années, la question des rythmes scolaires interpelle les acteurs de l'école publique : enseignants et parents d'élèves, surtout depuis que la réforme de 2008 a instauré la semaine de 4 jours.

Aussi dans le cadre de la loi sur la « refondation de l'école », le ministre, M.Peillon, par décret du 24 janvier 2013, a porté le nombre de jours travaillés de 4 à 4,5 jours par semaine. L'idée maîtresse est de revenir à une année scolaire « moins dense, mais plus ample », favorisant les temps d'apprentissage le matin.

Ceci aurait peu concerné les municipalités, si le décret n'avait prévu la gestion par les communes, l'après-midi, de « **Temps d'Activités Périscolaires** » (TAP) en compensation des heures de classes rétablies le mercredi matin.

La section d'investissement contient d'importantes opérations d'équipement ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la Ville, et d'améliorer voire de créer de nouveaux équipements municipaux. On y enregistre également le remboursement du capital de la dette.

Les recettes proviennent des subventions spécifiques de l'Etat, de l'autofinancement (l'épargne) et des emprunts.

En 2013, plus de 3,3 millions d'euros ont été consacrés aux investissements (réfection de la voirie, aménagement de Guidel-Plages, ...).

Contraints de débloquer fin 2013 un emprunt lié à des travaux reportés sur 2014 (Nouvelle Maison des Associations, Restructuration du complexe sportif de Prat Foën), la dette par habitant s'élève à 1032 € mais devrait s'établir aux alentours de 910 € fin 2014, puisqu'il ne sera pas nécessaire d'avoir recours à l'emprunt en cette année 2014. ■

Certaines communes ont ainsi défini « un Projet Educatif de Territoire » (PEDT), qu'elles ont mis en œuvre dès la rentrée 2013.

D'autres, parmi lesquelles Guidel, ont fait le choix de réfléchir leur pendant l'année scolaire 2013-2014.

C'est ainsi que le PEDT, après validation des services de l'Etat, sera adopté à Guidel lors d'un prochain conseil municipal.

Etabli en large concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, il détermine que les TAP se dérouleront trois après-midi par semaine, pour une durée d'une heure chacun dès le mois de septembre.

Il n'échappait pourtant à personne, que la difficulté principale (et au-delà du coût de la mise en œuvre de la Réforme par la commune, non compensé intégralement par l'Etat...) était la question du recrutement et de la gestion des 73 personnes nécessaires pour animer ces TAP, au rythme d'une heure trois fois par semaine !

Aussi, quand le nouveau ministre de l'Education Nationale M.Hamon, instruit par l'expérience, et conscient du problème, a autorisé, par décret du 7 mai 2014, à « expérimenter » le regroupement des TAP pour les communes sur une période hebdomadaire de trois heures, la municipalité a ressenti cette évolution de façon très positive. Car il est sans doute plus facile de trouver du personnel disposé à travailler dans la durée de 12 heures par semaine, que 3 heures!

Cependant le décret prévoit que la mesure ne peut être mise en œuvre qu'avec l'avis favorable d'un conseil d'école.

Consulté le 3 juin 2014, le conseil d'école de Prat Foën (enseignants, parents d'élèves, FCPE...) a choisi, à la majorité, de ne pas profiter de cette disposition.

Les TAP se dérouleront donc sur le rythme de 3 fois 1 heure par semaine. Ils seront gratuits, ne seront pas obligatoires, et se feront uniquement sur inscription (renseignements en mairie ou sur www.guidel.com).

Chacun a admis que le choix de la régularité qui a été fait pour les enfants générera des difficultés d'organisation.

Il a été convenu qu'un bilan sera à établir ensemble après quelques mois de fonctionnement. ■



Les dépenses d'investissement

Elles sont de 5,2 millions d'euros (dont 3 millions de projets nouveaux). Le niveau de l'investissement reste élevé mais réaliste.

Les propositions nouvelles retenues sont :

- Les études pour la réalisation de la nouvelle école, pour la création d'un complexe sportif à Kergröez,
- L'acquisition de parcelles aux Cinq chemins
- Le réaménagement de la place Le Montagner, la réalisation de promenades à Guidel-Plages, les enfouissements des réseaux à Locmaria, les travaux du Sémaphore.

Et bien évidemment, la poursuite de la remise en état de notre réseau routier communal.

Inscriptions en mairie ou sur le site de la ville impérativement entre le 10 juillet et le 24 août.



Agenda 21 local

la labellisation officielle
prolongée de 2 ans.

Attendue depuis plusieurs semaines, la prolongation de la labellisation de notre Agenda 21 local a été confirmée par une lettre du Ministère en date du 6 Mai 2014.

Cette nouvelle labellisation, qui porte sur les années 2014 et 2015, va entraîner la création d'un nouveau Comité de Pilotage et la réactualisation du Conseil du Développement durable, issu des élections municipales, qui sera opérationnel à la rentrée.

Ce Comité de Pilotage sera composé comme suit:

- Le Maire de Guidel, Jo Daniel qui pilotera l'Agenda 21, et des Conseillers Municipaux issus des différents groupes.
- Ces élus seront accompagnés par C.Bodic, chargée de mission de l'Agenda 21 local.

Première mission : Mettre en place le dispositif d'évaluation partagée du travail réalisé au cours de ces dernières années. (à suivre...)

Le pavillon bleu

A nouveau sur les grandes plages de Guidel

Comme l'an passé, le Ville de Guidel, s'est vue décerner le Pavillon Bleu pour ses 3 plus grandes plages de la Falaise, du Loc'h et de Pen er Malo.

Cette distinction, vient souligner une fois de plus la qualité de nos eaux de baignade (qui vont continuer à faire l'objet de contrôles quotidiens) et de notre littoral. De plus, c'est une reconnaissance de l'engagement de celles et ceux qui s'en préoccupent tout au long de l'année, et n'hésitent pas à se mobiliser quand il le faut (on pense particulièrement aux grandes opérations de nettoyage réalisées cet hiver suite aux tempêtes).

Conformément à sa pratique habituelle, le Pavillon Bleu a retenu pour sa labellisation plusieurs critères relatifs à la prise en compte par notre ville de questions environnementales, notamment : la gestion de l'eau et la conformité du dispositif d'assainissement, le tri des déchets et la réduction de leur production, les initiatives en faveur des déplacements doux.

Cinq actions spécifiques ont particulièrement retenu l'attention :

- « La littorale 56 », manifestation familiale qui a attiré des milliers de participants pour la collecte de fonds en matière de lutte contre le cancer. Cet événement, soutenu par la Ville, met en valeur les effets bénéfiques sur la santé de la pratique de sports et activités physiques diverses sur le littoral (la RD 152 étant fermée, pour l'occasion, à toute circulation sur 6 kms environ).
- Le « Tro kreisker Gwidel », boucle pédestre de 6 kms qui permet de faire à pied le tour de Guidel-Centre en toute sécurité.
- Les contrats Eco-écoles avec Prat-Foën et Notre Dame des Victoires, les deux écoles primaires de Guidel,
- La réalisation de panneaux pédagogiques sur les laines de mer,
- Et enfin, la mise en place cet été d'animations diverses consacrées « à la découverte de la richesse de la bio-diversité de l'estran ».

Ouvertes à tous, elles se dérouleront sur le site de la Crique des Amoureux, à quatre reprises en Juillet et Août.

Bon été, bonnes baignades à toutes et à tous !



Vivre l'été à Guidel !



Animations à Guidel-Plages

Bal populaire et feu d'artifice du 13 juillet 2014

De nombreux bénévoles de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Guidel se mobilisent pour organiser une fin de journée d'animations pour tous.

Le programme débutera comme chaque année vers 17h, sur l'aire de jeux devant la galerie marchande de Guidel-Plages. Vous seront proposées des **initiations aux gestes qui sauvent et à l'utilisation du défibrillateur semi-automatique (DSA)**. Les hommes du feu feront également des **démonstrations de secourisme**. Et de 17h à minuit, découvrez le marché nocturne !

Les festivités proprement dites débuteront dès 19h, avec **l'ouverture des buvettes et de la restauration**.

Les organisateurs et les services techniques de la ville s'emploient à vous offrir **la diffusion de la finale de la coupe du monde de football au BRESIL**. Souhaitons que la France soit présente !!!

Place ensuite à la danse avec le **bal populaire**, animé par un DJ. Quant au **feu d'artifice**, offert par la municipalité, il sera tiré à la tombée de la nuit, aux alentours de 23h, suivant l'heure de fin de la finale.

Nuits Etoilées du 14 août 2014

L'association organisatrice, Nuits étoilées Pouldu-Laïta, regroupe les communes de Guidel et Clohars. Pour cette 9^{ème} édition elle sera comme chaque année cofinancée par les deux communes, mais aussi par des sponsors et en particulier Ouest Pyro, l'artificier, qui utilise cette manifestation comme vitrine de son savoir-faire.

Ce feu d'artifice est reconnu comme l'un des plus importants spectacles pyrotechniques de la région Bretagne. Cette année, il sera proposé un concours photo et vidéo avec pour thème le feu d'artifice, et la tombée de la nuit sur la Laïta.

En parallèle de cette grande manifestation, des animations sont organisées par l'Amicale des Employés communaux de Guidel :

- De 16h à minuit : **Marché nocturne**
- Dès 18h : **Buvette et restauration sur place (grillades, frites, sandwich, gâteaux, crêpes)**
- De 19h à 1h du matin : **Grand bal populaire avec DJ**
- Vers 22h45 : **Spectacle pyrotechnique à la tombée de la nuit**

Le New Ross & District Pipe band à Guidel-Plage, le 5 août



Le Pipe band irlandais de New Ross sera présent à Guidel-Plages le 5 Août à 18h30. Cet événement à ne pas manquer ! Cet ensemble, dirigé par Brian Mac Mahon (Pipe Major) a travaillé pendant plusieurs années avec Frank Saunders (drumming instructor), professeur de batteries et percussions dans la musique de pipe-band. Déjà présent à Lorient à 6 reprises, le New Ross & District Pipe band, y revient cette année auréolé du titre très disputé de Champion d'Irlande (All Ireland Champion), obtenu en 2012 et 2013. Cet ensemble musical populaire de grande qualité donnera un concert en plein air (45 à 50 minutes) **au cœur de station à Guidel-Plages**. Il rejoindra ensuite Lorient pour la 3^{ème} Nuit Interceltique du Festival. Sa venue est organisée dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Ville et le Festival Interceltique.

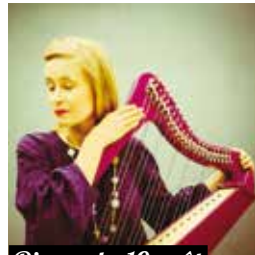
..... Festival 7 chapelles en Arts 2014 12

Pour la 15^{ème} saison, la programmation reste fidèle à une structure traditionnelle qui a fait ses preuves. Elle s'articule, dans chaque chapelle, autour de concerts, expositions et promenades pédestres. Mais la tradition ne fait pas obstacle à de nombreuses nouveautés : en particulier, un concert gospel, un ensemble musical italien, une originale exposition de sculptures en bronze, une 5^{ème} promenade en soirée...

Concerts : 1 concert par chapelle à 20h45 13€

Mardi 29 juillet

Groupe LATSHE SWING
(Jazz Manouche)
Chapelle St Fiacre
(Chant, guitares, contrebasse, saxo)



Dimanche 10 août

Aziliz LE GALLO
(création : à la croisée des chemins)
Chapelle St Laurent
(Harpe, claviers, flûte, percussions)

Mardi 12 août

GOSPEL 5
Chapelle La Pitié
(4 chanteurs, piano)



Samedi 16 août

GOOD TIME JAZZ
Chapelle Locmaria
(Trompette, contrebasse, piano, trombone, batterie, clarinette)

Mardi 19 août

Ensemble SANGINETO
Chapelle St Michel
(Instruments musicaux dans l'art figuratif et musique populaire italienne) (Chant, harpe celtique, luth, guitare)



Jeudi 21 août

Quatuor HORIZON
(musique d'Amérique latine et d'ailleurs)
Chapelle St Matthieu
(Clarinette, piano, violon, soprano)

Expositions : Mercredi au dimanche 15h à 18h30 (entrée libre)

Claudine KANENGIESER
(Sculpture en bronze)
Chapelle St Michel



Virginie COTTIN
(Peinture figurative et abstraite)
Chapelle St Matthieu



Jacques MERCIER
(Peinture figurative, abstraite et coloriste)
Chapelle St Fiacre



Yves CORNEC
(Photographie)
Chapelle St Laurent



Muriel BERNARD
(peinture-gravure)
Chapelle La Madeleine



Nathalie GUEVEL
(Peinture figurative)
Chapelle La Pitié



& Rétrospective 15^{ème} anniversaire
(Peinture - Sculpture...)
Chapelle Locmaria

Promenades pédestres et culturelles : circuits en boucle parkings assurés

Jeudi 17 juillet 14h : St Michel - Locmaria - St Michel

Jeudi 24 juillet 14h : St Laurent - La Madeleine - St Laurent

Jeudi 31 juillet 18h30 : St Fiacre - La Pitié (Pique-nique) - St Fiacre

Jeudi 07 août 14h : Tro Kreiz Ker Gwidel (départ : Guidel centre)

Jeudi 14 août 14h : St Matthieu - Lannec - St Matthieu

Au total un programme qui doit séduire les amateurs de musique, d'expositions et d'exercices physiques

Renseignements
02 97 84 78 00 ou 02 97 65 35 12
www.lorient-tourisme.fr
www.guidel.com

13

Le Festival Polignac du 16 au 27 juillet 2014

Pour cette 29^{ème} édition, la programmation des 5 concerts d'exception du Festival va à nouveau ravir nos sens. Elle va nous permettre, conformément aux vœux de la Princesse de Polignac, de voya-

ger à travers les styles et les époques, avec des musiques classiques, des musiques du monde et des passerelles entre ces répertoires. Créé en 1986 par le Prince Louis de Polignac, ce festival produit tous les ans à la

mi-juillet des artistes renommés, mais également de jeunes talents remarquables, à l'aube de leur carrière. Les concerts se déroulent à 20h45 dans l'église située au cœur de la commune de Guidel. Bon Festival !

Mercredi 16 juillet

Gilles Apap, violon
Marie-Joséph Jude, piano



Lundi 21 juillet

Orchestre de chambre de Toulouse (13 musiciens)
Fabrice Millischer, tromboniste



Vendredi 18 juillet

Katia Buniatishvili, piano



Vendredi 25 juillet

Natalie Dessay, soprano
Laurent Naouri, baryton-basse
Maciej Pikulski, piano



Dimanche 27 juillet

Ensemble Constantinople « Les Jardins Migrateurs »
musique orientale, cordes et voix



Billetterie

Office de tourisme de Guidel, FNAC, site internet www.festivalpolignac.com, bureau du Festival (12, place Polignac)



Vive les vacances !!!

Cet été les services jeunesse de la ville et l'Etoile Saint Jean ont prévu beaucoup d'animations pour occuper vos enfants.



Pour les 3-11 ans

Le centre aéré fonctionne les deux mois à la Villeneuve-Ellé :

Du 7 juillet au 1^{er} août avec l'Etoile Saint Jean, baignades, escalade, poney, Olympiades... sont au menu. C'est nouveau cette année, les enfants ne déjeuneront plus à Kerprat mais à la Villeneuve Ellé. Des mini camps sont aussi proposés : Zoo-logis, Ty Nadan, Kerguelen ...

Du 4 août au 1^{er} septembre, l'équipe de Saute-Mouton offre de nombreuses activités sur les thèmes suivants : Disney, les cow boys et les indiens, le voyage dans le temps, les légendes de Bretagne, les pirates, la nature..., des sorties à la journée au parc « Oh bonheur des gosses » à Saint Armel, à Poul Fétan...

Pour les ados dès 10 ans

Le centre de loisirs Vac' Actives a imaginé de nombreuses activités nautiques : kayak, surf, char à voile, mais aussi sportives ou ludiques : badminton, billard, foot, jeux en réseau, Aventure Park... Cette année, le tarif des activités est lié au quotient familial.

La maison des jeunes

Elle accueille les ados munis d'un Pass MDJ dès 14 ans dans des locaux récents à proximité des salles de sports de Prat-Foën. Soirée hot-dog, karting, crêpes, billard, flipper, badminton, paint ball... sont au programme de l'été.



Et cet été, Poney au Sémaphore !

Les inscriptions se font auprès du service jeunesse de la ville à Avalon au 02 97 65 09 47 ou auprès de l'Etoile Saint Jean pour juillet. Retrouvez les programmes sur le site de la ville www.guidel.com et sur www.site.etoilesaintjean.fr

Elections européennes : le scrutin à Guidel

Si le scrutin a été marqué sur l'ensemble du territoire par le score élevé du Front National arrivé en tête avec 25% des suffrages, une deuxième place à l'UMP avec 20% des suffrages, tandis que la troisième place revenait au PS avec un peu moins de 14% des voix, la 4^{ème} au Modem UDI avec 10%, la 5^{ème} aux verts avec 9%, la 6^{ème} au front de gauche avec 6%, l'ordre des choses a été différent à Guidel.

En effet, dans notre ville, c'est l'UMP qui, avec 21,45% des suffrages, arrive de peu en tête devant le Front National (20,53%), tandis que le PS y a aussi la 3^{ème} place avec 14,58 % de voix. Le Modem-UDI, arrive ici aussi en 4^{ème} place, attirant 10,42% des électeurs. La 5^{ème} place revient aux écologistes avec 8,94%. Une autre surprise vient du mouvement régional de Christian Troadec qui, à la 6^{ème} place, attire 8,35% des électeurs. Certes l'abstention à hauteur de 51% des électeurs a été ici massive, mais beaucoup moins qu'au niveau national (56%).



Par rapport aux élections européennes de juin 2009, on note à Guidel que le FN multiplie son score par plus de 5, l'UMP perdant 1/3 de ses électeurs, le PS progressant légèrement, tandis que le parti écologiste perd la moitié de ses suffrages (il avait réalisé en 2009 le score exceptionnel de 18,60%). ■

Quelles conclusions tirer de ce scrutin guidelois ?

Certes, traditionnellement, les élections européennes sont, ici comme ailleurs, un défouloir. Le résultat du FN, ici aussi, peut être interprété comme un appel de détresse, face à une Europe dont le projet comme le fonctionnement sont incompréhensibles, et face à une action gouvernementale inopérante.

L'opposition de droite avec ses divisions, et à défaut d'un vrai projet, ne répond ici pas plus qu'ailleurs pleinement aux attentes de la population. Et ceci même si l'addition des voix UMP + Modem-UDI, avec près d'1/3 des suffrages, représente la 1^{ère} force politique à Guidel comme dans l'ensemble du pays.

Quant à la gauche, elle s'effrite, puisque l'addition des voix « roses et verts » (PS et écologistes) ne représente pas 1/4 des suffrages à Guidel (contre près de 1/3 en 2009 !), du fait de l'effondrement des Verts !

Le parti présidentiel n'attire, avec 14% des voix et compte tenu de la participation, que 7% du corps électoral guidelois...

On peut, sans risque de se tromper, dire que les attentes sont fortes et insatisfaites, et que des résultats et de la lisibilité sont attendus, tant de la part du gouvernement que de l'Europe !

Listes	% voix exprimées	Nombre de voix exprimées
Force vie : Marie De Blic	0,87 %	37
Lutte ouvrière : Valérie Hamon	0,94 %	40
PS : Isabelle Thomas	14,58 %	620
La France se réveille : Daniel Merlet	0,02 %	1
EELV : Yannick Jadot	8,94 %	380
Mouvement socialiste alternatif (MSA) : Nicolas Rey	0,00 %	0
Debout la République : Cécile Bayle de Jessé	3,29 %	140
Communistes : Christine Picavez	0,00 %	0
UMP : Alain Cadec	21,45 %	912
Citoyens du vote blanc : René Thieblemont	0,12 %	5
Alliance Royale : Jean-Philippe Chauvin	0,02 %	1
Nous te ferons Europe ! : Christian Troadec	8,35 %	355
Espéranto langue commune equitable pour l'Europe : Lyse Bordage	0,05 %	2
Parti fédéraliste européen : Vincent Lancien	0,07 %	3
Front de gauche : Myriam Martin	3,06 %	130
Démocratie réelle : Bertrand Keruzore	0,00 %	0
FN/RBM : Gilles Lebreton	20,53 %	873
Nouvelle donne : Emmanuel Poilane	0,53 %	150
Décroissance Ouest : Caroline Bouissou	0,02 %	1
UDI/MoDem : Jean Arthuis	10,42 %	443
Féministes pour une Europe solidaire : Françoise Morvan	0,02 %	1
UPR : Jean-François Gourvenec	0,26%	11
La Bretagne pour une Europe sociale : Christian Guyonvarc'h	1,32 %	56
Nous citoyens : Véronique Richez-Lerouge	1,86 %	79
NPA : Pierre Le Menahes	0,28 %	12

Syndicat du Scorff

La ressource en eau nous concerne tous, sous ses aspects quantitatifs et qualitatifs. Elle est aujourd'hui une préoccupation quotidienne importante et si nous voulons la transmettre dans de bonnes conditions aux générations futures, il nous faut, dès maintenant, nous en occuper très sérieusement.



Jo Daniel, nouveau président du Syndicat du Scorff.

Intervenant sur un secteur comprenant 770 kms de cours d'eau (dont 550 permanents) répartis sur un territoire de 483 kms², ce syndicat mixte composé de structures intercommunales et de communes est présent sur les départements du Finistère (sur 3 communes du Pays de Quimperlé), des Côtes d'Armor (à Mellionec là où se trouve la source de la rivière) et surtout du Morbihan (23 communes).

Il comprend un très grand secteur rural (480 exploitations agricoles sont relevées sur ce territoire), des zones fortement urbanisées (essentiellement autour de Lorient) et une section littorale (Larmor, Plœmeur, Guidel). Il s'agit donc d'un ensemble varié où les sujets de préoccupations peuvent différer grandement d'un lieu à l'autre.

Avec le temps les actions du Syndicat ont produit leurs effets, et le Scorff est devenue une rivière de meilleure qualité (contrairement aux ruisseaux côtiers du bassin versant). De plus, les nombreuses initiatives en faveur de l'éducation à l'environnement ont entraîné la modification des pratiques des agriculteurs, des collectivités et des particuliers. Ceci reste toutefois fragile et nécessitera une attention permanente. ■



Réuni en assemblée plénière le Mardi 3 Juin, le Conseil Syndical issu des dernières élections municipales m'a confié pour 6 ans la présidence de ce syndicat. Cette marque de confiance, liée sans doute aux nombreux engagements de Guidel pour l'environnement ces dernières années, recouvre une responsabilité importante que je m'efforcerai d'assumer dans le double souci permanent du dialogue avec tous et de la recherche du consensus sur tous les sujets, même les plus difficiles...

C'est le sens de l'action quotidienne du Syndicat du Scorff, en charge depuis plusieurs années de cette rivière, de ses divers affluents (dont le Scave au Nord-Est de Guidel), de quelques cours d'eau côtiers (Le Ter à Ploemeur, la Saudraye et le ruisseau de St Matthieu à Guidel), et de diverses interventions sur la rade de Lorient.

Trois grandes « missions » lui sont ainsi confiées :

- **la préservation de la qualité de l'eau** (la rivière assure l'alimentation en eau de près de 130 000 habitants), à travers le SAGE (Schéma d'Aménagement et de gestion de l'Eau) et le dispositif Breizh Bocage, qui vise à réduire certains transferts de pollutions agricoles par la reconstitution de haies bocagères...
- **la gestion du patrimoine naturel**, grâce au CTMA (le Contrat Territorial / Milieux Aquatiques) pour la protection et la gestion des rivières et ruisseaux du bassin versant, et à de nombreuses actions au titre de Natura 2000, dispositif européen de protection et mise en valeur de la biodiversité.
- **le développement touristique de la vallée**, au moyen d'initiatives dans 3 directions :
 - les actions sur le patrimoine archéologique, architectural, etc...
 - la création et la gestion de chemins de randonnée
 - les animations diverses pour les enfants et le grand public.

Yann Breiz

Fils d'agriculteur, il a grandi à Pleyben, dans le bouillon culturel d'une Bretagne authentique, rythmée par les rassemblements populaires propres à notre Région. A la ferme la vie s'organise en fonction des saisons. Dès lors la peinture de Yann Breiz évoluera autour de thèmes principaux qui parlent de campagne, de vie dans les bourgs, les ports.



Yann Breiz et Madame, autour de M. le Maire.

Sa peinture est empreinte d'humanisme, il sait apporter le mouvement et l'émotion nécessaire pour donner vie à une scène de la plus grande simplicité. Elle parle d'une Bretagne lumineuse et sincère, en tout cas authentique, où l'homme laisse son empreinte. Il y a la joie, la gaieté, mais aussi le courage et le voile qu'amènent parfois dans le ciel les tempêtes du grand large. Yann Breiz se revendique du post impressionnisme : il a à cœur de faire naître l'étincelle de vie dans ses tableaux. Par petites touches, il sait où poser la couleur pour que le paysage le plus calme, l'architecture la plus sévère, prennent tout à coup vie dans la lumière. C'est une peinture réaliste certes, figurative, mais empreinte de poésie et de chaleur expressionniste. Il peint beaucoup au grand air. Devant le portrait d'une enfant au visage aussi lumineux que son sourire :

« Elle avait 5 ans quand je l'ai peinte. Aujourd'hui elle a 24 ans, elle est venue au vernissage avec son copain ».

Yann Breiz, 91 ans, a le visage serein et apaisé de celui qui a l'honneur de laisser un héritage. Car il l'a décidé, il prend sa retraite. Après une carrière artistique de près de 50 ans, la qualité de son œuvre ne doit rien au hasard. Brillant dès son plus jeune âge, il a commencé par l'école des Beaux-Arts à Rennes, puis a été l'élève du peintre Charles-Léon Godeby. Par l'ampleur de son travail de recherche et d'étude sur le dessin et la peinture, il se fait remarquer dans les milieux artistiques et expose à Paris, Rome... Il reçoit de la Fédération Nationale de la Culture Française plusieurs distinctions, dont la Toile d'Or. En 1997 il est intégré dans le Who's Who (prestigieux recueil biographique), qui reconnaît ainsi l'excellence professionnelle et artistique de son œuvre.

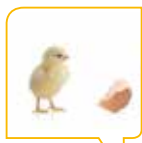
Dans son cœur, il reste un grand amoureux de Guidel, lui qui y vit depuis 37 ans, et à qui la municipalité vient de décerner la médaille de la ville.



Pour Yann Breiz, la Bretagne en général, est certes « touristique », mais aussi « toujours secrète ».

A l'origine de l'association des peintres réunis, il a aussi créé l'Ecole de peinture aujourd'hui appelée Objectif Peinture. Il a lancé les « Foires aux Croûtes », rebaptisées les Marchés de la Peinture. Yann Breiz a donc voulu aussi faire partager son art. Chapeau bas, Monsieur l'impressionniste Breton ! ■

Galerie Yann Stall
8, rue Abbé Coeffic à Guidel. Ouvert du 25 mai au 31 août de 10h à 12h30 et de 15h à 19h (fermé les mardis et mercredis matin)



Naissances

Avril 2014

GUILLEMOT Emeline, le 1^{er} avril
GRACH Liam, le 13 avril
BLUM Anaïs, le 14 avril
DROUGLAZET Noé, le 22 avril
LE DOUSSAL Louis, le 22 avril
LE CORRE Nolan, le 23 avril
MANZI RIOS-RUIZ Zoé, le 25 avril



Mariages

Avril 2014

LE BAIL Gaël et HOUÉ Julie,
le 26 avril



Décès

Avril 2014

BOUHET née BRUEL Cécile, 39 ans,
le 6 avril
ECONOMIDES née CART Emma, 84 ans,
le 8 avril
BOURDIN née BRETON Monique, 68 ans,
le 11 avril
JAN Alain, 74 ans, le 11 avril
LE PRIOL Nicolas, 23 ans, le 13 avril
JANVIER Briac, 7 ans, le 13 avril
LE GOUSSE née VIOLLEAU Florence, 50 ans,
le 14 avril
AUDUC née MOREAU Yvette, 94 ans,
le 14 avril
DEWASMES Marcel, 86 ans, le 20 avril
GUÉNEC Evelyne, 60 ans, le 27 avril

LE GUEN Erwan, le 26 avril
LANA LE TARNEC Jade, le 27 avril

Mai 2014

VIOLA Giovanni, le 10 mai
CALVEZ Yolán, le 11 mai
GENEVOIS Baptiste, le 11 mai

Mai 2014

LE ZAUSE Pierre et LE CHENADEC
Anne-Sophie, le 2 mai
SAUVAGE Samuel et GUEGUIN Morgane,
le 17 mai

Mai 2014

LINARES Thomas, 21 ans, le 4 mai
GAUTIER née LE LUEL Yvonne, 91 ans,
le 6 mai
BROSSIER Marcelline, 82 ans, le 9 mai
LANGRONIER Richard, 63 ans, le 23 mai
BRETIN née LE HOUÉ Eugénie, 90 ans,
le 25 mai
LE NÉZET née ESVAN Odette, 93 ans,
le 26 mai

18

Etude commerciale

Afin de connaître précisément l'activité commerciale de la commune et son fonctionnement, la municipalité a décidé de lancer une **étude commerciale sur l'ensemble de son territoire**. Cette étude devrait **permettre de dégager des perspectives d'évolutions** pour les prochaines années.

Ce travail a été confié au département « Développement économique » de l'agence d'urbanisme AudéLor (Lorient).

Dans le cadre de cette étude, deux enquêtes ont été prévues courant juin et juillet, l'une à l'attention des commerçants, l'autre à destination des consommateurs. Une enquêtrice, dûment mandatée, sera susceptible de vous solliciter afin de connaître vos besoins, vos demandes et vos attentes. Merci de lui réserver le meilleur accueil.



De gauche à droite : Anne Chesnais, Christine Boissonnot, Sylvie Caradec

Numéros d'urgences

- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15 (ou 112 depuis un mobile)
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 02 97 32 61 17
- **Médecin de garde** : 02 97 68 42 42
- **SOS Médecins** : 36 24
- **Pharmacie de garde** : 32 37
- **Centre anti-poison** : 02 99 59 22 22
- **Centre Hospitalier de Bretagne Sud** : 02 97 64 90 00 (24h/24)
- **Violence conjugale** : 39 19
- **Enfance maltraitée** : 119
- **Urgence sécurité gaz GrDF** : 0 800 47 33 33
- **EDF dépannage** : 0 810 333 356
- **Déchetterie** : 02 97 65 30 01

19

Forum des Associations : Un temps fort de la rentrée

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le Forum des Associations se déroulera le samedi 6 septembre 2014, de 10h à 17h30, sur le site de Kerprat.

Le Forum, c'est l'occasion de s'inscrire à une activité mais aussi de rencontrer les bénévoles associatifs de la ville, qui animeront ce rendez-vous annuel. L'occasion leur sera donnée de présenter leur activité, de promouvoir leurs actions et projets, de susciter de nouvelles adhésions et vocations.

La nouvelle maison des associations sera également ouverte au public, des démonstrations et initiations y seront proposées. Que ce soit pour les loisirs, le sport, l'entraide, la Culture, chacune des associations présentes aura à cœur de vous accueillir et de vous conseiller, en fonction de vos envies.

Ce forum des associations est chaque année l'occasion de recevoir les nouveaux guidélois. Ceux qui ont rejoint la Commune entre septembre 2013 et septembre 2014 sont invités à cette rencontre qui permet de faire connaissance, et de se rendre ensemble au Forum des Associations (Inscriptions en mairie).

Venez nombreux contribuer à la réussite de cette manifestation qui, nous le souhaitons, répondra pleinement à vos attentes.



Bientôt la Maison des Associations, pour simplifier la vie associative

Patrimoine

Origines des patronymes bretons

Retrouver la signification d'un nom de famille ou d'un prénom est difficile notamment si le nom est ancien et qu'il a évolué au cours des siècles pour donner plusieurs variantes actuelles. Ils sont transmis officiellement de parents à enfants depuis environ le XVI^{ème} siècle. En voici des exemples, portés à Guidel. Commençons par d'anciens prénoms devenus noms de famille.

• **Il existe des prénoms d'origine biblique mais bretonnés :**

Daniel et ses diminutifs Danielou, Dano, Danigo. Le prénom Johannes devient Jan, Jehanno, Yann, Yannig, en breton ... Le correspondant breton de Elie est Hélias.

• **Les prénoms d'origine germanique ont été à la mode au cours du moyen-âge.** Berto vient de « brillant ». Guillaume, Guillou, Guillevic, Guillemain sont des variantes en breton de Guillaume. Jaffrez, Jaffrezou, Jaffredo sont les versions bretonnes de Geoffroy et Godfried.

• **Les prénoms médiévaux d'origine bretonne sont les plus nombreux.** On y reconnaît le plus souvent deux éléments, et ils doivent être compris comme d'anciens prénoms composés, exactement comme Jean-Pierre, Anne-Marie, ...

• **Certains finissent en -ien :** Bizien (Bud victoire + Yen naissance) ; Derrien (Der super + Yen naissance). D'autres finissent en -iou ou -io : Cariou, Cario (Car ami + You lien)

• **Les deux suivants sont liés par la signification :** Yhuel, Uzel, (Yud seigneur + Hael généreux) ; Gicquel, Jiquello, Jezequel (Yud seigneur + ig + Hael généreux).

• **Les noms suivants ont été francisés approximativement en Yves ou Yvon.** Il ne s'agit pas de traduction. Ainsi en est-il de : Even, Yven, Eveno, Evenou (identique au gallois Owein) ; Euzen, Euzeno (Eu bon + Don talent) ; Ezvan (Ed ? + Wan pointer) ; Evan, Evanno (Ew ? + An) .

Un projet nouveau pour la médiathèque : la création d'un club littéraire



Le club aura vocation à organiser des rencontres régulières de lecteurs assidus, passionnés par le livre, englobant des sensibilités différentes : romans, nouvelles, policiers...

Il se réunira à la médiathèque dans l'espace dédié aux expositions. Cette surface ouverte permettra aux adhérents de la médiathèque ne participant pas au Club d'écouter les commentaires.

- **L'accès au Club** se fera par inscription dans une famille de lecteurs : romans, nouvelles, policiers etc...
- **Une première réunion** – fin octobre – sera consacrée à la présentation de chacun dans les différentes familles constituées.
- **Un cadre de fonctionnement**, auparavant rédigé, sera proposé.

Déroulement envisagé pour les rencontres

- **Une fréquence d'une fois tous les mois et demi, en début de soirée, pour une durée de 1 heure 30 environ**, est proposée.

Les lecteurs intervenants pourront s'inscrire à l'avance, par exemple huit jours avant la date de la rencontre.

Ils exposeront leurs commentaires sur les ouvrages qu'ils ont lus. Ces livres seront acquis dans le commerce, il s'agira en partie de best-sellers du moment.

Ils pourront aussi commenter les ouvrages émanant de la médiathèque, proposer des commentaires au club sur le livre concerné : coup de cœur, etc... Les lecteurs auront la possibilité de conseiller l'achat de volumes.

- **Une personne de la médiathèque et l'adjoint à la culture**, François Hervé (lecteur assidu), animeront ces rencontres et en réguleront le fonctionnement.

• Ces rencontres se dérouleront dans une **ambiance conviviale**, propice à l'**expression en public** d'un maximum d'adhérents (café, thé, petits gâteaux...).

- Le club littéraire pourra être également partie prenante dans l'**organisation du Salon du Livre**. Il pourra y apporter ses idées, de même que ses bras... ■

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se signaler à la médiathèque.

Alban Darche, un compositeur associé à Guidel !

L'ESTRAN accueillera à partir de septembre un nouveau compositeur associé pour deux saisons : le nantais Alban Darche créera à Guidel de nouveaux projets, tous étonnants, et travaillera en lien avec des partenaires du territoire.

Pour ce faire, la Ville de Guidel a obtenu le soutien très sélectif du Ministère de la Culture et de la Sacem (seuls quatre projets l'ont obtenu au niveau national). Rencontre avec Alban, un musicien facétieux aux multiples facettes.



Comment devient-on compositeur associé à L'ESTRAN ?

Je suis saxophoniste et compositeur, de jazz principalement. Mais les styles musicaux étant heureusement « poreux », j'écris également de la musique contemporaine, de la pop et de la chanson et j'aime créer des projets transversaux qui mélangent le tout. Je joue dans la plupart de mes différents orchestres en dirigeant de ma place, au cœur des musiciens. J'ai créé un label avec un collectif d'amis musiciens. J'ai réalisé une quinzaine d'albums à ce jour, et je pars à New-York en cette fin juin pour enregistrer le prochain. Je poursuivrai par une tournée en Italie. L'ESTRAN est une scène remarquée, je souhaitais y jouer depuis longtemps...

Et un jour, son directeur m'a proposé d'être compositeur associé ! C'est sans doute cette palette musicale et ma façon d'être « artisan de la musique » qui lui ont plu ?

Votre premier concert à L'ESTRAN sera consacré à Queen ?!

Oui, avec l'un de mes groupes – l'OrphiCube – constitué de 11 musiciens nous ouvrirons le bal à Guidel avec « Queen Bishop ». C'est un jeu de mots en clin d'œil à ce fameux groupe anglais qui ne manquait pas d'humour et d'irrévérence : Bishop signifie à la fois l'évêque et le fou en tant que pièce d'échiquier. Nous avons élaboré ce projet avec mon épouse pianiste (NDLR : Nathalie Darche qui se produira également dans un programme consacré à Dvorak, à la Médiathèque de Guidel avec la violoniste Marie-Violaine Cadoret, à l'initiative de la Fondation Polignac) parce que nous sommes fans de Queen, de sa musique grandiloquente portée par un chanteur charismatique (Freddie Mercury), émerveillés de ses orchestrations mêlant avec audace tous les genres du baroque au rock, de la pop à l'opéra, et

de leurs provocations vis-à-vis du bon et mauvais goût. C'était un challenge de ré-orchestrer cette musique très écrite en mettant en lumière certaines subtilités. Nous avons également invité trois voix étonnantes – venant du rock, du jazz et de l'opéra – pour chanter Queen.

Quels seront vos autres projets ?

Sur deux années de présence à Guidel, je créerai un ciné-concert sur Stan Laurel, je viendrai accompagné d'un quatuor à cordes, nous jouerons avec un grand ensemble et nous réfléchissons avec le directeur de L'ESTRAN à un projet avec un(e) invité(e) célèbre !... D'une manière générale, je serai présent sur ce territoire avec de multiples musiciens et projets pour travailler avec tous les interlocuteurs qui le souhaiteront, qui viendront à notre rencontre, et pour faire en sorte que la musique vivante soit davantage présente au quotidien.

Retrouvez l'entretien complet avec Alban Darche en vidéo sur le site internet de L'ESTRAN, www.lestran.net

L'ESTRAN
La nouvelle
saison

Si vous souhaitez recevoir la brochure complète de la nouvelle saison allant de septembre 2014 à mai 2015, il vous suffit d'envoyer un courriel à accueil@lestran.net ou de venir rencontrer l'équipe de L'ESTRAN directement à la salle du mardi au vendredi de 14h à 18h.

Billetterie à l'accueil de L'ESTRAN du lundi au vendredi de 14h à 18h et le mercredi jusqu'à 20h ou sur www.lestran.net (sans frais supplémentaires).

Elus Majorité

Une « nouvelle gouvernance » pour l'agglomération

On l'avait proclamé à qui voulait l'entendre !

Une nouvelle gouvernance allait être mise en place : l'agglomération serait plus démocratique, chaque commune y aurait sa place.

Compte tenu de la nouvelle donne (les élections municipales avaient largement modifié l'équilibre droite/gauche au pays de Lorient, en faisant basculer les communes de Ploemeur, Quéven, Inzinzac Lochrist), on pouvait imaginer que quelques conclusions en seraient tirées sur la répartition des pouvoirs

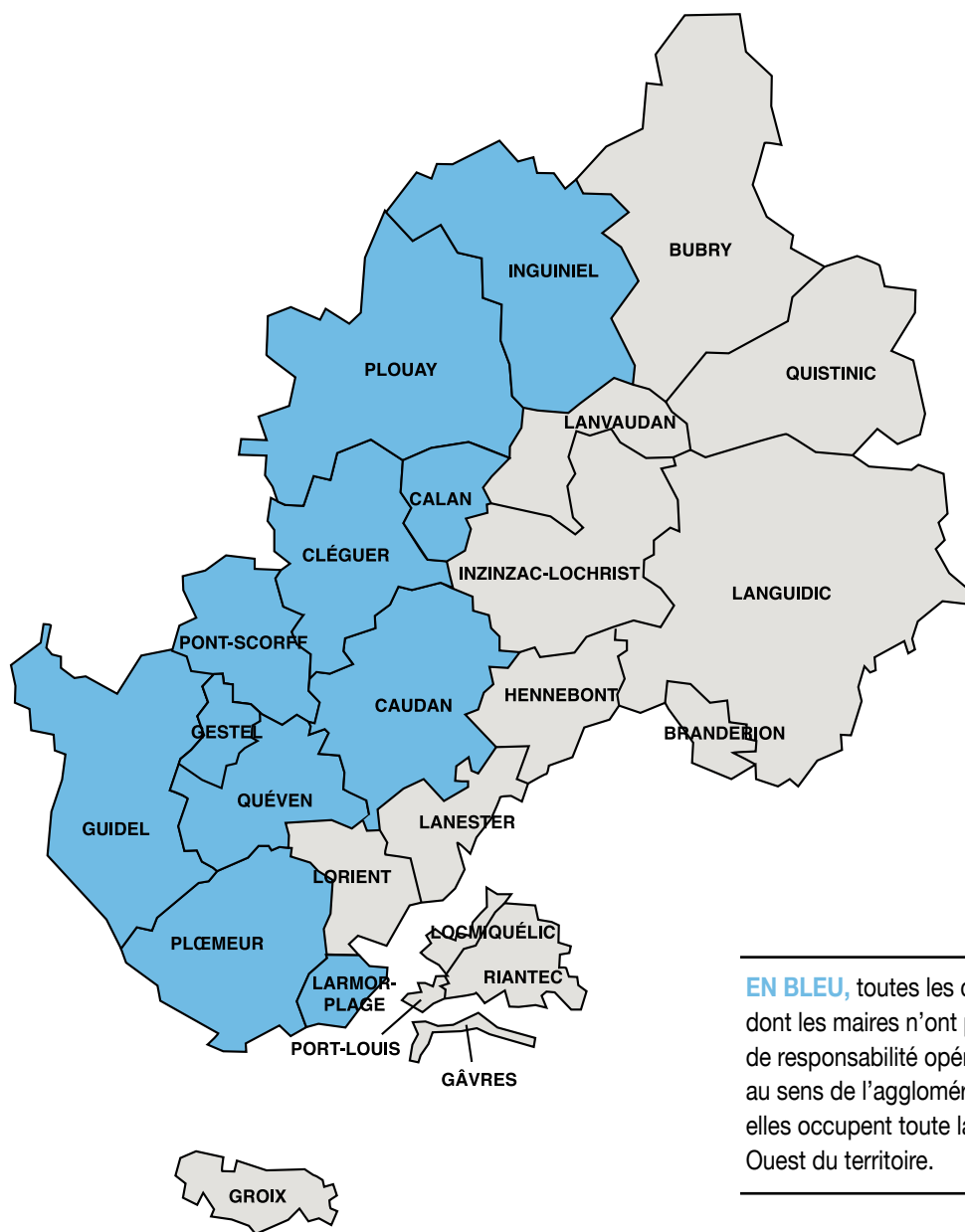
Cependant la représentation démographique mise en place au conseil d'agglomération laisse une majorité de délégués de gauche, compte tenu du poids écrasant de Lorient, Lanester, Hennebont par rapport à la population totale de l'agglomération.

Alors est venu le temps de la constitution des instances exécutives de l'agglomération. Fini le consensus, terminé le partage des responsabilités !

La traduction de la « nouvelle gouvernance » c'est tous les leviers à la gauche, et à quelques ralliés, excluant de fait l'essentiel des maires de droite !

Voilà la politique politicienne à laquelle on nous a accoutumés : de belles déclarations, solennelles, suivie d'actes en opposition complète avec les annonces faites.

L'ambiance du conseil d'agglomération ne pourra que se dégrader !



EN BLEU, toutes les communes dont les maires n'ont pas obtenu de responsabilité opérationnelle au sens de l'agglomération : elles occupent toute la partie Ouest du territoire.

Les élus « Guidel autrement »

Groupe scolaire public : une bonne solution ?

Deux dossiers structurants sont actuellement analysés par les élus municipaux : l'aménagement de la Place Le Montagner et la réalisation d'un nouveau groupe scolaire public.

Nous sommes favorables au premier projet, avec cependant des réserves sur la solution proposée. Pour nous, il faut encore améliorer la circulation des piétons et s'inscrire dans une réflexion globale de leur sécurisation depuis la Place Le Montagner jusqu'au centre bourg. Par ailleurs, pour faire vivre cette place, il convient d'acter comment les différents espaces peuvent être utilisés, notamment pour le marché du vendredi.

Nous sommes plus critiques sur la réalisation d'un nouveau groupe scolaire sur le secteur de Prat Foen. L'opération consiste à transférer l'actuelle école de Polignac en créant un groupe scolaire unique de 25 classes, regroupant élémentaires et maternelles sur ce site.

Le dimensionnement à 25 classes nous semble cohérent des perspectives démographiques de la commune. Cependant, nous restons persuadés qu'une réalisation multi-sites, avec un équipement au sud de la commune, serait plus judicieuse.

Le projet actuel concentre tous les équipements scolaires publics sur le secteur très enclavé de Prat Foen. L'implantation d'un groupe scolaire public au sud du bourg s'inscrit dans un développement urbain plus harmonieux et cohérent. Elle offre des conditions d'accessibilité plus favorables aux familles résidant notamment sur les secteurs Est et Sud.

Certes, la proximité avec les actuelles installations sportives est un avantage. Mais demain, avec la disparition envisagée du stade de Polignac, les enfants devront traverser la commune pour accéder au complexe sportif annoncé de Kergroise. Pire, le projet actuel implique la suppression complète du terrain de sports pour créer des parkings et voies de circulation.

Nos inquiétudes portent sur les nuisances engendrées par les flux de circulation de véhicules et les risques inhérents. Une étude d'impact et d'analyse des flux de circulation est indispensable, avec pour objectif la sécurisation des circuits piétonniers. Les facteurs de risques actuels semblent trop importants pour des enfants.

Autre point de divergence sur ce projet: la restauration scolaire. Pour nous, la mise aux normes sanitaires des installations actuelles est indispensable. Il aurait été judicieux de mener une réflexion sur la restauration collective municipale, d'identifier l'ensemble des besoins, comme nous le préconisons dans notre programme. Ce sont des solutions à court terme qui prévalent, en l'absence de vision globale.

Que deviendraient enfin les locaux libérés à Polignac ? Pas de réponse. Dernier écueil : **les aspects budgétaires sont a priori loin d'être totalement maîtrisés.**

Bref, un dossier bien mal mené en ce début de mandat.

Les élus de Guidel Autrement : Robert HENAULT, Laure DETREZ, Maurice LE TEUFF, Michelle DAVID, Pierre-Yves LE GROGNEC

Les élus « Nouvel élan pour Guidel »

Quel est le devenir des commerces Guidélois ?

Et quel est l'avenir de nos zones commerciales ? Trouverons-nous dans l'avenir une réponse à nos attentes de commerces de bouche, d'habillement, et autres... Le centre-ville deviendra-t-il une « petite Défense » où le Guidélois ne trouvera plus que des banques ou des assurances ? Sans commerce, une ville devient vite une ville dortoir. Le bourg se doit de rester attractif. Certaines communes l'ont compris en rachetant les pas de porte disponibles pour les louer à des commerces indispensables en centre-ville, charcutier, primeur, bio, crèmerie-fromagerie.

Second pôle à poser question, celui des cinq chemins. Sans sa pharmacie, qui en était le phare, que va-t-il devenir ? La zone semble commencer à souffrir. Il faut lui permettre un second souffle. En mettant en œuvre tous les moyens possibles, en sélectionnant les enseignes, pour apporter une vraie réponse aux attentes des Guidélois. Des pompes à essences seraient, là, les bienvenues, près des garages.

La Place Le Montagner sera bientôt un lieu réservé aux services municipaux, médiathèque, CCAS, Chat Perché... Et aux professions libérales, dentistes, kinés.... Ses commerces ferment les uns après les autres. Il est question de déplacer le marché du vendredi qui déballe actuellement sur un terrain privé et qui pourrait trouver sa place au centre des bâtiments de celle-ci, bien caché et sans accès pour les véhicules des marchands.

Et pour Guidel-Plages se pose, encore et toujours la question de la galerie marchande qui se dégrade encore et encore et qui devient une verrue dans le paysage. Quel est le devenir de cet endroit, qui attire tous les étés nombre de touristes ? Et qui en fait, en grande partie, l'attrait touristique.

Depuis deux mois, deux de nos représentants siègent au Conseil municipal. Derrière Caroline Pecchia et Pierrick Le Dro, l'équipe des premiers jours reste soudée et a voulu continuer à réfléchir sur le présent et sur l'avenir de Guidel. Une association s'est créée : Guidel Vent Portant. Elle veut être à l'écoute de tous les Guidélois, de toutes leurs attentes, de toutes leurs réflexions.

Elle est ouverte à tous ceux qui veulent penser avec nous le demain de leur commune. Son mail: guidelventportant@outlook.com (adresse mail en italique).

Les élus de Nouvel élan pour Guidel : Caroline Pecchia - Bouhour et Pierre Le Dro

Rendez-vous à Guidel

Juillet

Du 28 juin au 29 août Exposition « Transhumances » de l'artiste et écrivain Alis Thèbe-Horaires // MÉDIATHÈQUE

Merc 2

Marché à la Ferme
17h-20h
FERME DE LA SAUDRAYE

Ven 4

Animations Festives
ou concert gratuits
20h-22h // CŒUR DE STATION

Dim 6

Kir breton offert par la municipalité
et animé par le groupe Les Mat'lots
du Vent
11h30 // PLACE DU MARCHÉ

Dim 6

Portes ouvertes
Club du 3ème âge
De 10h à 18h // CLUB DE L'AMITIE

Dim 6

Course Là-bas la Laïta organisée
par le Groupe Athlétique Guidelois
Parcours de 11 et 18 kms –
Départs 9h45 et 9h30
PRAT-FOËN

Dim 6

Art dans la Rue – Expo-vente
organisée par Objectif Peintures –
De 8h à 20h // GUIDEL-PLAGES

Ven 1er

Animations Festives
ou concert gratuits
20h-22h // CŒUR DE STATION

Dim 3

Kir breton offert par la municipalité
et animé par le groupe Avel Trez –
11h30 // PLACE DU MARCHÉ

Mar 5

Pipeband irlandais
18h // Cœur de Station
GUIDEL-PLAGE

Merc 6

Marché à la Ferme
17h-20h // Ferme de la Saudraye

Ven 8

Don du sang – De 10h à 13h et
15h à 18h30 // CLUB DE L'AMITIE

Ven 8

Animations Festives
ou concert gratuits
20h-22h // CŒUR DE STATION

Mar 8

Conseil Municipal
20h30 // MAIRIE

Merc 9

Marché à la Ferme - 17h-20h
FERME DE LA SAUDRAYE

Ven 11

Animations Festives
ou concert gratuits
20h-22h // CŒUR DE STATION

Dim 13

Kir breton offert par la municipalité
et animé par le groupe Cercle
celtique Kerlenn-Er-Bleu
11h30 // PLACE DU MARCHÉ

Dim 13

Feu d'artifice et Bal des
Pompiers – A la tombée de la nuit
Vers 23h // GUIDEL-PLAGES

Du 13 juillet au 24 août

Festival des 7 Chapelles en Arts
Consulter le programme détaillé en
pages intérieures

Merc 16

Marché à la Ferme – 17h-20h
FERME DE LA SAUDRAYE

Du 16 au 27 juillet

Festival Polignac
Consultez le programme détaillé
en pages intérieures

Ven 18

Animations Festives
ou concert gratuits
20h-22h // CŒUR DE STATION

Dim 20

Kir breton offert par la municipalité
et animé par le groupe Les Calfats
11h30 // PLACE DU MARCHÉ

Dim 20

Pardon de la Chapelle
La Madeleine

Merc 23

Marché à la Ferme – 17h-20h
FERME DE LA SAUDRAYE

Jeu 24

Don du sang
De 10h-13h et 15h-18h30
CLUB DE L'AMITIE

Jeu 24

Marathon photo
Organisé par le point multimédia
16h30-22h // ESPACE AVALON

Ven 25

Animations Festives
ou concert gratuits
20h-22h // CŒUR DE STATION

Sam 26

TAOL SKOAZ – LOTO
A 20h // KERPRAT

Sam 26

Sauts en parachute
GUIDEL-PLAGES

Dim 27

Kir breton offert par la municipalité
et animé par le groupe Cercle
celtique Kerlenn-Er-Bleu
11h30 // PLACE DU MARCHÉ

Dim 27

TROC ET PUCES
organisé La Guideloise Football
STADE DE POLIGNAC

Dim 27

Sauts en parachute
GUIDEL-PLAGES

Merc 30

Marché à la Ferme
17h-20h
FERME DE LA SAUDRAYE

Août

Ven 1er

Animations Festives
ou concert gratuits
20h-22h // CŒUR DE STATION

Dim 3

Kir breton offert par la municipalité
et animé par le groupe Avel Trez –
11h30 // PLACE DU MARCHÉ

Mar 5

Art dans la Rue
Expo-vente organisée par Objectif
Peintures
De 8h à 20h // GUIDEL-PLAGES

Merc 13

TAOL SKOAZ – LOTO
A 20h // KERPRAT

Merc 13

Marché à la Ferme
17h-20h // Ferme de la Saudraye

Jeu 14

Feu d'artifice de la Nuit Etoilée
Pouldu Laïta -
A la tombée de la nuit
Vers 22h45 // GUIDEL-PLAGES

Ven 15

Animations Festives
ou concert gratuits
20h-22h // CŒUR DE STATION

Sam 16

Pardon Notre Dame De Pitité

Dim 17

Kir breton offert par la municipalité
et animé par le groupe
Les Mat'lots du Vent
11h30 // PLACE DU MARCHÉ

Merc 20

Marché à la Ferme
17h-20h
FERME DE LA SAUDRAYE

Ven 22

Animations Festives
ou concert gratuits
20h-22h // CŒUR DE STATION

Dim 24

Kir breton offert par la municipalité
et animé par le groupe Cercle Giz

Kalonig de Quimperlé
11h30 // PLACE DU MARCHÉ

Merc 27

Marché à la Ferme
17h-20h
FERME DE LA SAUDRAYE

Ven 29

Animations Festives
ou concert gratuits
20h-22h // CŒUR DE STATION

Sam 30

Sauts en parachute
GUIDEL-PLAGES

Sam 30 et dim 31

West Surf Challenge
GUIDEL-PLAGES

Dim 31

Kir breton offert par la municipalité
et animé par le groupe Les Calfats
11h30 // PLACE DU MARCHÉ

Septembre

Mar 2

Rentrée scolaire

Sam 6

FORUM DES ASSOCIATIONS
De 10h à 17h30
SALLE DE KERPRAT

Sam 6

Accueil des nouveaux guidelois
11h // L'ESTRAN

Sam 13

Inauguration Maison
des associations
11 h // MAISON DES
ASSOCIATIONS KERPRAT

Sam 20

FEST-NOZ AR UN DRO
A partir de 21h // L'ESTRAN

Sam 20

Sauts en parachute
GUIDEL-PLAGES

Sam 20

BCBG Motos RV randonnée
De 10h30 à 14h30 // PARKING
ESTRAN

Dim 21

Pardon de la Chapelle St Matthieu

Dim 21

Sauts en parachute
GUIDEL-PLAGES

Mar 23

Conseil Municipal
20h30 // MAIRIE

Dim 28

Troc et Pucés organisé par le
Tennis Club de Guidel
SALLE DE KERPRAT

Dim 28

Pardon de la Chapelle St Michel

Mairie de Guidel

11, Place de Polignac 56520 Guidel - Mail : maire@mairie-guidel.fr • Tél. 02 97 02 96 96 - Fax. 02 97 65 09 36

Accueil : lundi au jeudi : 8h30-12h/ 13h30-17h30 • Vendredi : 8h30-12h/13h30-17h et samedi : 9h30-12h (Etat civil uniquement)

www.guidel.com